

## COMITE DE QUARTIER CRUSEM LANGACKER ODERFANG

### COMPTE RENDU SYNTHETIQUE REUNION du 31 mars 2021 au Gymnase de Brack

#### Présents :

- *Membres du comité de quartier* : Mmes AKDIM, FETIQUE, GUIADER-WALASTER, IMBAUT, KIRSTETTER, KUNZLER, ROSIN, TRIPODI et Mrs. BOHN, BOUCHAKOUR, LETSCHER, GORNIK.
- *Conseillers Municipaux de la Ville de Saint-Avold* : Mme KLEIN-MORAWSKI, BETTINGER, M. HAYDINGER, GAUDIG, YILDIRIM.
- *Agent territorial* : Mme BROSSARD.

#### Absents :

- *Membres du comité de quartier* : M. MAJCEN.
- *Elus* : Mme LALLEMENT, M. HERBIVO.

#### OBJET DE LA REUNION

Prise de connaissance, rappels de la charte des comités de quartier (CQ), élection du Président, Vice-président, secrétaire et secrétaire adjoint.

#### SYNTHESE

##### Rappel des principes de la charte des CQ :

M. HAYDINGER rappelle les principes fondamentaux de la charte des comités de quartier et souligne que le CQ :

- est créé sous l'impulsion de la municipalité afin de donner la parole aux habitants et permettre à chacun d'être acteur de son quartier et de sa ville.
- fait le lien entre les élus et les habitants.
- ne doit pas traiter de religion, de politique ni de problèmes de voisinage.
- n'a pas de pouvoir de décision, le conseil municipal reste seul compétent sur les projets de la commune. Le CQ est force de proposition.
- Les élus référents font le lien entre la ville et le CQ et s'assurent de la bonne entente entre les parties. Ils ne doivent pas influencer le comité sur ses actions

##### Organisation du CQ :

- Les élus référents et suppléants doivent être conviés aux réunions.
- Au moins une réunion par trimestre doit-être organisée.
- La ville apportera une réponse écrite aux questions du CQ dans les 7 jours à réception de la demande.
- Proposition de communiquer entre membre via télégram
- Le rôle des référents : doivent pouvoir couvrir l'ensemble du quartier mais celui-ci étant très grand cela risque de poser problème.

### **Rôle du CQ :**

- Les membres s'entendent sur le rôle de leur CQ. Le CQ est là pour animer la vie de quartier, pour le bien-être et le bien vivre dans le respect des uns et des autres. Il n'est en aucun cas une milice et ne doit pas recueillir les doléances.
- Le CQ doit être fédérateur et force de proposition. Il faut que les habitants viennent vers lui : Faire vivre le quartier ensemble.

### **Elections :**

- Election du bureau doit respecter la parité.
- Les élus ne participent pas au vote.
- Candidatures :
  - 1 candidature à la présidence : M. LETSCHER
  - 1 candidature à la vice-présidence : Mme AKDIM
  - 1 candidature au poste de secrétaire : Mme ROSIN
  - 1 candidature au poste de secrétaire adjoint : M. BOUCHAKOUR
- Ont été élus :

Président :	M. LETSCHER (unanimité)
Vice-présidente :	Mme AKDIM (unanimité)
Secrétaire :	Mme ROSIN (unanimité)
Secrétaire adjoint :	M. BOUCHAKOUR (unanimité)

### **Budget :**

- Les CQ n'ont pas de budget spécifique.

### **Communication :**

- La ville propose une page dédiée au comité de quartier sur son site internet.
- Le CQ est encouragé à créer une adresse mail.
- Les services municipaux peuvent réaliser les affiches, flyers nécessaires à la communication du Comité de quartier.
- Le RL sera sollicité par la ville en partenariat avec les CQ pour l'annonce de la création des comités de quartier.
- Le Bulletin municipal doit informer sur les CQ.
- Il faut rajouter ODERFANG sur le logo

### **Problématiques du quartier soulignées :**

- Les routes sont en mauvais état. M. YILDIRIM informe que la ville va refaire 3 à 5km par an de voirie sur les 110 que compte la commune. La priorité cette année a été donnée à la rue de Montréal et à la route entre Jeanne d'Arc et Arcadia. Pour le reste de la voirie, les interventions seront ponctuelles (rebouchage) ou motivées par un état d'urgence (découpe et réfection).
- Des camions circulent dans les petites rues du quartier malgré l'interdiction. Il semblerait qu'un problème de GPS soit à l'origine de ces erreurs de circulation.
- Est-ce que la ville pense à la circulation des vélos ? M. YILDIRIM informe que conformément à la loi la circulation des vélos via les pistes cyclables sera dorénavant prise en compte.
- L'utilisation excessive de la voiture par tout à chacun (conduite des enfants à l'école) et les excès de vitesse engendrent des problèmes de sécurité.
- Evocation des parkings en ville, de leur gratuité et de leurs problèmes de gestion mais cette problématique est hors propos par rapport au quartier.
- Le département va travailler encore un mois sur les ponts.
- Moins en moins de commerçants : la ville ne peut pas intervenir pour la zone commerciale. Il est à noter qu'une boulangerie et un marchand de fruits et légumes vont ouvrir.

- Problème de salubrité et de mégots de cigarettes.
- Manque d'espaces vert et de jeux. Les deux espaces de jeux existants sont délabrés voire dangereux. Du aux incivilités mais aussi au manque d'entretien par la Ville. Il faut les garder, des devis sont en cours. La ville met en place des chantiers d'insertion pour l'entretien de la ville.
- Problème des déjections canines. La ville va installer des canicrottes.
- Problème de squatte des jeunes aux parcs.

**Idées de manifestation :**

- Réactiver la fête des voisins.
- Faire une fête de la musique dans le quartier (Pourquoi le monopole reviendrait-il au centre-ville ?).
- La fête du quartier du Langacker n'a pu être organisée pour cause de confinement. En principe elle se tient le dernier samedi de juin.
- Penser à l'accueil des nouveaux arrivants.

**Prochaine réunion : le mercredi 21 avril à 18h au rugby club.**

La séance a été levée à 19h20

Le Président :  
D. LETSCHER

Le secrétaire  
C.ROSIN



Visa des élus référents : M. YILDIRIM et Mme KLEIN-MORAWSKI

